La loi d'orientation scolaire «un obstacle pour Tamazight»

Colloque. *Le 38e anniversaire du Printemps berbère d'Avril-80 est aussi l'occasion pour les acteurs principaux de la question amazighe d'attirer l'attention sur les voies et moyens de généraliser au reste du territoire national l'enseignement de la première et authentique langue du peuple algérienne : tamazight.*

Dans ce contexte, un colloque s'est tenu avec succès lundi et mardi à Bejaïa où des enseignants, inspecteurs et chercheurs issus de diverses régions du pays se sont penchés sur la question avec, pour premier constat et principale recommandation, l'amendement de la loi d'orientation scolaire de 2008, « un frein à toute avancée sérieuse de la langue amazighe dans le système éducatif ». Selon Djamel Ikhloufi la situation est bien pire puisque, a-t-il dit, avant qu'il ne devienne discriminatoire avec la promulgation de la loi de 2008, l'enseignement de tamazight était illégal. Car, a-t-il expliqué, sur le plan légal il n'était encadré par aucun autre texte que les accords du 22 avril 1995, conclus entre le gouvernement Sifi et le MCB Coordination nationale. C'est pourquoi l'amendement de la loi d'orientation sur l'éducation nationale de 2008, notamment son article 34 qui, contrairement à l'arabe, impose un caractère facultatif à l'enseignement de Tamazight, a été au centre d'un débat aussi animé que fructueux.

Avec, au bout, l'unanimité autour de la réécriture de la loi en question pour, en définitive, mettre un terme à la discrimination qui fait de Tamazight une langue mineure.

D'aucuns ont estimé, en effet, que "son contenu est non seulement restrictif pour la promotion et la généralisation de Tamazight, mais pêche désormais par son décalage avec le dernier amendement de la Constitution", qui consacre son caractère officiel et national. A l'évidence, cette adaptation est entrevue, comme un nouveau départ pour donner à la langue, notamment son apprentissage et son enseignement, toutes ses chances de succès.

Les Djamel Ikhloufi, Salim Gueittouchi et Mohamed Adjal, tous enseignants, formateurs ou inspecteurs, comme exactement leurs confrères des établissements scolaires et universitaires de Kabylie et des Aurès, ont tous insisté sur l'urgence d'une nouvelle étape pour un enseignement réussi de la langue amazighe, loin de tout esprit « premier et deuxième collège » de triste mémoire.

Le colloque, qui a pris l'allure d'un atelier ouvert a, au-delà du débat sur la loi organique, mis le doigt sur toutes les contraintes voire les incohérences qui "empêchent Tamazight de se généraliser et de se diffuser à large échelle, aux plans pédagogique et géographique".

La non maîtrise des programmes, le manque d'harmonie des supports didactiques, la faiblesse des effectifs d'encadrement au regard des besoins exprimés, la progression spirale des connaissances entre les niveaux scolaires, l'absence d'examen de la discipline dans l'épreuve de 5ème année primaire, ont été signalés, entre autres choses, comme autant de "facteurs limitatifs, qu'il y'a lieu de régler urgemment" et qui, à l'occasion, ont fait l'objet de recommandations insistantes. L'introduction de Tamazight dans toutes les écoles normales supérieures (ENS), la révision du coefficient de la langue dans les épreuves des classes d'examen et l'exploitation de l'anthologie amazighe dans le choix des textes servant à des supports ont aussi polarisé la batterie de solutions prônées pour développer et généraliser cette langue.

Organisé conjointement par l'APC de Bejaia et le Haut commissariat à l'Amazighité, le colloque a rassemblé une pléiade d'experts, venus de divers horizons, notamment de Bejaia, Tizi-Ouzou, Alger, Oran, Bouira, Batna, Sétif et Boumerdès, en présence du secrétaire général du Haut Conseil à l'Amazighité (HCA), El Hachemi Assad. Après le projet de loi organique relative à l'Académie de langue amazighe, le gouvernement procèdera-t-il avec autant de célérité et de perspicacité politique à l'amendement sinon l'abrogation d'une loi source d'une rave injustice linguistique et d'un retard irrécupérable sur le double plan scientifique et d'ouverture sur le monde ? Le retour à un enseignement en français des matières scientifiques est, lui aussi, l'une des raisons qui rendent la réécriture de la loi d'orientation scolaire aussi urgente qu'indispensable. L'exemple de pays come la Tunisie et le Maroc qui reviennent à ce mode d'enseignement après une expérimentation lamentable d'une arabisation soviétisée de leurs écoles, est là pour dire vers quel abîme scientifique et culturel le nivellement linguistique par l'arabisation mènera l'Algérie.

Dj Kersi

Verbatim

Idir, *chanteur kabyle en tournée en Algérie :*

« Est-ce un crime pour un Algérien de revenir dans son pays ? Il n'y a finalement pas que la question de la transcription qui envenime les débats dans le pays. Tout est donc sujet à des polémiques stériles, polémiques pour rien et qui ne veulent rien dire. Moi je me suis dit que tant que mon identité et ma langue ne sont pas officielles, je ne viens pas. Et j'ai tenu parole puisque le jour où la langue amazighe a été officialisée, je suis venu. Pour moi, qui ne fais pas de politique, c'est tout ce qu'il y a. Le reste ne me regarde pas. Tamazight, pour moi, est quelque chose d'inaliénable et je continuerai toujours de la défendre envers et contre tous. Néanmoins, je ne m'intéresse pas aux gens qui veulent politiser certaines choses. »

Louisa Hanoune, *secrétaire général du parti des travailleurs (PT) :*

« Cette précision étrange, une première dans la politique algérienne, soulève bien des interrogations. En effet, l'Algérie, peuple et État, ne saurait s'impliquer dans les conflits communautaristes inter-musulmans. Le rédacteur de la lettre semble s'aligner sur la politique de l'Arabie saoudite qui cherche à dresser les pays de la région sur une base religieuse extrêmement dangereuse opposant les sunnites aux chiites. Nous l'affirmons, l'Iran n'est pas notre ennemi, les ennemis des peuples de la région et du monde, ce sont les impérialismes et leurs laquais locaux. Le dernier sommet arabe (qui s'est tenu en Arabie saoudite) vient confirmer que la Ligue arabe est devenue le repaire de la trahison et la compromission. Par conséquent, y siéger c'est accepter le nivellement vers le bas de nos principes, l'aliénation de notre politique étrangère. La position officielle algérienne ne saurait être acceptée aux trahisons de régimes arabes inféodés à l'impérialisme et amis des hordes sionistes (...) Le peuple palestinien a le droit légitime de recouvrer toute sa terre incluant les territoires de 1948 pour y fonder son État avec El Qods – toute El Qods comme capitale. »

L'édito

de Fodil Mezali

Détermination

On ne sait si *La Cité* aura cette année la possibilité de fêter le 5e anniversaire de sa naissance et le 38e du Printemps berbère 80. On le sait d'autant moins que la question du règlement du coût d'impression du numéro de samedi 21 avril, celui du lendemain des festivités prévues pour l'occasion, dépend davantage de la pub Anep que de la volonté d'un éditeur financièrement à genoux. Nos lecteurs qui depuis deux mois trouvent plus régulièrement que d'habitude leur journal chez leurs buralistes savent en tout cas que *La Cité* est l'un des rares des titres de la presse publique et privée à se distinguer par un traitement d'infos et d'idées professionnellement irréprochable, tout en étant le seul, oui le seul qui, sans bailleur privé de fonds ni protecteur sans visage dans la haute hiérarchie, sort quand il peut. Oui sans moyen aucun ni soutien de quelque nature que ce soit *La Cité* est jusque-là le seul à ne prendre la route de l'imprimerie, donc des kiosques, que lorsque l'Anep le « gratifie » d'une insertion publicitaire. Une-demie page trois à quatre fois par semaine dans le meilleur des cas. Dans le pire, un quart de page trois à quatre fois par mois comme ce fut le cas en septembre 2016 et août 2017. Un miracle que le titre continue encore de paraitre ! Mais il faut être *La Cité*, un journal pas comme les autres, et l'équipe qui avec une foi de charbonnier croit en ses chances de prendre un jour sa revanche sur le sort, pour croire en ses possibilités d'enjamber sans graves dommages le règne de journaux sans presse et d'entre-soi publicitaire. Et voir se désintégrer l'une après l'autre les coteries méphistophéliques qui d'on ne sait quels centres d'agissements non identifiés grêlent de BRQ incendiaires les professionnels inflexibles sur le devoir de vérité, et accusent sans preuve d'intelligence avec l'étranger les compétences jalouses de leur liberté de ton. Comme est exactement le cas à *La Cité*, titre où la mobilisation pour un enseignement généralisé de la langue amazighe et l'enseignement en français des matières scientifiques est un principe éditorial non négociable. Ce n'est d'ailleurs pas sans fierté et conviction que nous le réaffirmons à l'occasion du 5e anniversaire du journal et du 38e rendez-vous annuel d'Avril-80. Bonne fête à toutes et à tous.

FM

Mais il faut être *La Cité*, un journal pas comme les autres, et l'équipe qui avec une foi de charbonnier croit en ses chances de prendre un jour sa revanche sur le sort, pour croire en ses possibilités d'enjamber sans graves dommages le règne de journaux sans presse et d'entre-soi publicitaire.

Quel avenir pour Thamazgha ?

Par Moumouh Kheddam
Suite de la page une

Au rythme du brassage culturel, on est porté à croire qu'à la longue, et si nous continuons à accepter cette soumission aliénante, la culture de nos peuples amazighs risquera de disparaître du fait de sa marginalisation, de son abandon par la complicité des Amazighs eux-mêmes au profit d'autres cultures.

Dans une Thamazgha duale qui a encore la nostalgie du passé et qui embrasse le modernisme dans toutes ses dimensions sans esprit critique, avec l'apparition des élites assimilées, extraverties et coupées de leur peuple avec une vision déformée et déformante des réalités culturelles, des inquiétudes planent sur notre devenir socioculturel. L'entrée de cette région du monde dans le nouveau village planétaire est perplexe car l'apparition de ces élites aliénées ne permet pas un dialogue d'égal à égal.

La rencontre avec la prochaine histoire est un marché où Thamazgha ne sera qu'une pure consommatrice car portant sur son dos une culture amoindrie et c'est pourquoi on a l'impression qu'il se dessine un paradoxe qui fait qu'on ne sait plus quelle voie emprunter. Car à ne pas vouloir sortir des sentiers battus, à ne pas oser plonger dans les eaux profondes, pour y jeter nos filets, nous nous contenterons des frétins du rivage et demeurerons des pêcheurs infirmes, tournant sur nous-mêmes, sans jamais affronter les courants contraires et les vents du large. Descendant encore plus bas dans nos traditions, nous sommes appelés à confronter nos valeurs traditionnelles avec la modernité et non à les rejeter par un par snobisme au nom d'une quelconque modernité. Devant cette crise d'identité culturelle et du sens d'appartenance sociale qui jonchent nos rapports sociaux, une question attire l'attention. Que deviendra la culture amazighe? En d'autres termes, qu'attendons-nous de l'avenir de la culture amazighe ?

En effet, Thamazgha se trouve plus que jamais divisée, désorientée ou alors «mal partie».

Il est temps pour elle de repenser sa culture pour son insertion dans la modernité, de faire une analyse objective de son passé, une critique rigoureuse de son présent, de déterminer la voie de l'avenir pour son plein accomplissement, de faire un retour à sa source culturelle pour y puiser les valeurs humaines, ultimes, et passer au modernisme sans s'aliéner. L'urgence d'une révolution culturelle aboutissant à l'avènement d'hommes nouveaux, totalement désaliénés, comprenant la nécessité pour eux de se libérer, de transformer la nature humaine, prêts à participer à la révolution des esprits et à organiser le progrès, par l'accès aux techniques et à la science, pour la maîtrise consciente et totale de nos destins pour l'avenir des Amazighs et de leur culture nous interpelle.

La promotion de la culture amazighe avec ses problèmes d'aujourd'hui s'impose à nous, Imazighen, pour la sauvegarder des impasses, de l'oubli et pour nous permettre d'être ce que nous sommes et de devenir ce que nous devons être.

Les rencontres des peuples de civilisations différentes au cours de l'histoire ont donné lieu à des mutations profondes sur le marché culturel. Ces contacts ont fait naître aux yeux des différents peuples des besoins de relations culturelles ethniques, nationales et internationales qui, de nos jours, ont abouti au phénomène du village planétaire.

De ces relations multiraciales sont nées également des crises sociales générales et les peuples sont désormais appelés à réviser leur façon de faire et d'être. Aucune culture n'est épargnée. Toutes sont interdépendantes et complémentaires car chacune tire dans l'autre des éléments qui l'enrichissent et la revalorisent. De nos jours, ces relations sont tellement développées que la culture est devenue une arme politique, une force d'affirmation de soi.

Face à ce nouveau visage, l'identité culturelle devient une question de survie qu'il faut chercher à défendre, à conquérir dans ce métissage de styles, des modes et de croyances enracinées dans des cultures.

La multiculturalisation, processus d'une émergence des identités culturelles diverses et prise en considération de celles-ci, se fait sentir. L'identité culturelle, expression qui déclenche, selon les tempéraments et les tendances, des torrents d'affectivité et de passion, quand ce n'est pas une véritable allergie, tient une place de choix dans ces relations culturelles. Les relations de coopération, les échanges culturels sont souvent fortement liées et associées à des inégalités sociales, à une exploitation poussée qui fragmente la culture en une pluralité de forteresses.

Dans une telle relation, nous avons du pain sur la planche.

M.K.

Dourari qualifie de "révolution" l'officialisation de tamazight

Conférence-débat. Abderrazak Dourari, docteur d'Etat en linguistique, a animé hier à l'auditorium de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa une conférence sur les « défis de tamazight après son officialisation ». Le directeur du Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET) a rappelé devant la modeste assistance de la salle qu'il avait qualifiée de « grande révolution » l'officialisation de la langue amazighe en 2016 contrairement à la promulgation du statut national de tamazight en 2012 qui n'était, selon lui, que la « reconnaissance d'un fait ».

Pressenti pour présider aux destinées de la future académie berbère algérienne, M. Dourari prévoit de profonds changements et implications indus par la constitutionnalisation de tamazight autant dans la société que dans la réorganisation de l'Etat avec la révision des lois en vigueur en matière du statut de l'usage des langues dans le pays. Avec l'avènement de tamazight « également langue officielle » ainsi qu'édicté dans la nouvelle Constitution, Abderrazak Dourari estime que l'"élite" algérienne façonnée autour de la maîtrise de l'usage de l' »arabe scolaire « comme unique "compétence", ironise-t-il, a vécu étant donné que le monolinguisme « irréel et désincarné» vient officiellement céder la place au multilinguisme. Il suffit de remonter aux années quatre-vingt-dix, lorsque l'on a vidé les institutions comme les administrations, l'éducation, les finances et mis à la retraite des contingents formés en langue française pour se rappeler le désastre à toutes les échelles de la gestion de l'Etat et le désert linguistique et culturel qui sévissaient en Algérie tandis qu'on confiait des postes de responsabilité à des gens dont la seule compétence se résumait à « baragouiner un peu d'arabe ».

Une nouvelle ère semble, selon le conférencier, s'ouvrir dans notre pays dès lors que l'officialisation de la langue millénaire des Algériens induit la fin du processus conservateur de l'arabo-islamisme. N'empêche que, souligne M. Dourari, la langue arabe telle qu'usitée en Algérie a été expurgée des valeurs humanistes arabes et dont on a retenu que le conservatisme régnieux. Il espère, toutefois, que l'Etat algérien procède à la réforme de la politique culturelle et linguistique non sans remiser au placard les anciennes lois basées sur le monolinguisme dont celles de 1967 et 1976… devenues de facto désuètes.

Le linguiste énumère une kyrielle d'implications ou même d'incidences « heureuses » découlant de la décision de la constitutionnalisation de tamazight en tant que langue officielle liées, selon lui, à la continuité du territoire fondé sur le socle culturel et linguistique amazigh, un espace qu'il définit dans le périmètre de l'Afrique du Nord sans inclure, précise-t-il, l'Egypte. Le seul pays, en fait, tranche-t-il, des Amazighs, réfutant pour ainsi dire tout lien de ce peuple avec le Yémen. « Mensonges historiques ! Grosse blague ! ». Le Maghreb est le pays des Berbères qui n'intègre pas l'Egypte pour paraphraser Ibn Khaldoun et d'autres géographes à l'époque des conquêtes arabo-islamiques, ajoute-t-il encore. Le conférencier voit aussi dans cette officialisation une « réforme culturelle », une « réforme éducative ». Cette dernière est « déjà entamée » dans la mesure où les manuels scolaires mentionnent les royaumes berbères alors que par le passé on passait directement de la conquête islamique à 1954.

Les conquérants arabes comme Okba Ibnu Nafaâ ou Moussa Ibnu Noussair n'étaient pas des imams mais des généraux à la tête de vingt-mille soldats qu'il qualifiera d'assassins au vu des massacres qu'ils ont commis comme jamais auparavant et des huit-mille vierges qu'ils ont capturées et acheminées vers l'Orient en guise de butin de guerre, des populations qu'ils ont assujetties et réduites à l'esclavage tonne M. Dourari qui suscite les applaudissements de l'auditoire dans ce passage qu'il a consacré à « rétablir des faits historiques et non de haine des Arabes ». Pour l'enseignement de la langue amazighe, Abderrazak Dourari reconnait le système normatif collectif mais en plus du respect des différences régionales dont il faut absolument tenir compte. Il invoquera également la nécessité de maintenir le rapport avec les locuteurs. Après la normalisation de l'aménagement du statut juridique de tamazight, l'aménagement du corpus commence par le recueil de la langue en remontant aux premiers siècles avant la conquête arabe. En somme, s'appuyer sur l'histoire pour construire l'avenir avec la mise en place de cette académie. Le recueil de corpus qui échoit aux quatre départements de tamazight, dit-il. Au cours du débat qui a suivi, le modérateur de la conférence rappellera les identifiants tels que l'Algérie est terre d'islam, pays arabe auxquels fait référence la Loi fondamentale algérienne. M. Dourari estime qu'il ne s'agit là que du khourti (du pipeau).

Dalil Yamouni